

DES IDÉES-ÉCLAIRS POUR VOUS

PIÈGES COURANTS À ÉVITER À LA RETRAITE

Février 2022



Le passage à la retraite est une période marquante. Vous avez travaillé fort tout au long de votre carrière. Vous avez épargné et investi judicieusement. Vous avez diversifié votre portefeuille et avez continué à faire preuve de rigueur lorsque les marchés sont devenus volatils. Pour tirer le maximum de votre épargne durant votre « âge d'or », évitez ces cinq erreurs fréquentes :

1. Demander des prestations gouvernementales trop tôt

La rente du Régime de pensions du Canada (RPC) est une prestation mensuelle imposable qui peut constituer une partie de votre revenu à la retraite. L'âge auquel vous en faites la demande peut avoir une incidence sur le montant que vous obtenez. L'âge normal pour commencer à recevoir des prestations du RPC est de 65 ans, mais vous pouvez en recevoir dès l'âge de 60 ans ou attendre jusqu'à l'âge de 70 ans pour commencer à les recevoir. Plus vous commencez à les recevoir tôt, plus le montant que vous recevrez sera petit. Plus vous commencez tard, plus votre prestation mensuelle sera élevée. Cependant, le fait d'attendre après l'âge de 70 ans pour demander sa pension de retraite ne comporte aucun avantage, car les versements ne sont augmentés que pour les mois où la date de début des prestations du RPC a été retardée jusqu'à 70 ans.

2. Dépenser trop, trop tôt

Si vous dépensez trop d'argent trop tôt à la retraite, vous risquez de manquer de fonds. Gardez à l'esprit la règle des 4 %, une règle générale utilisée pour déterminer le montant que les retraités devraient retirer de leur épargne-retraite chaque année. C'est simple : calculez 4 % de la valeur de tous vos placements, puis retirez ce montant durant la première année de votre retraite. Au cours des années suivantes, rajustez le montant que vous retirez pour tenir compte de l'inflation. En suivant cette formule, vous risquez moins d'épuiser votre épargne pendant une retraite de 30 ans. Mais n'oubliez pas, cela suppose que vous augmentez vos dépenses chaque année en fonction du taux d'inflation - et non du taux de rendement de votre portefeuille.

3. Payer plus d'impôts que nécessaire

« Trop de Canadiens ne savent pas comment le revenu de retraite est imposé. Il est donc possible qu'ils ratent des occasions de mettre en œuvre des stratégies susceptibles de réduire les centaines, voire les milliers de dollars en impôt qu'ils paient chaque année », affirme Jamie Golombek, directeur gestionnaire, Planification fiscale et successorale à Gestion privée CIBC.

Plusieurs déductions et crédits d'impôt peuvent aider à réduire ce que vous devez. Les deux crédits les plus couramment demandés par les retraités sont le crédit pour revenu de pension et le crédit d'impôt en raison de l'âge.

4. Soutenir les enfants adultes

Certains parents dépensent plus de 500 \$ par mois pour aider leurs enfants adultes à payer des dépenses comme le loyer, l'épicerie et les factures de téléphone cellulaire. Ce faisant, ils ont moins d'argent pour leurs propres besoins et certains doivent même reporter leur départ à la retraite. Communiquez avec nous – nous pouvons vous aider à évaluer le niveau d'aide que vous pouvez raisonnablement fournir.

5. Immobiliser votre capital dans votre habitation

Partout au Canada, en particulier dans les grandes villes, la croissance de la valeur des maisons a atteint un point tel que, pour de nombreux propriétaires retraités, leur maison est de loin leur actif le plus important. Il n'est pas rare que 75 % de la valeur nette d'un retraité soit immobilisée dans sa maison. Cela représente un risque de concentration très élevé, que nous pouvons vous aider à réduire ou à éliminer.

Nous serons heureux de vous aider à élaborer une stratégie pour vous préparer à votre transition vers la retraite, de l'établissement d'un budget à la gestion de votre patrimoine. Communiquez avec nous en tout temps pour discuter de la façon dont nous pouvons vous aider dans la gestion des finances pour la retraite.

Nous recommandons aux clients de consulter leurs conseillers fiscaux et juridiques pour obtenir des conseils en ce qui a trait à leur situation personnelle.

Gestion privée CIBC représente des services offerts par la Banque CIBC et certaines de ses filiales : Privabanque CIBC; Gestion privée de portefeuille CIBC inc., une division de Gestion d'actifs CIBC inc. (« GACI »); Compagnie Trust CIBC; et CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. Privabanque CIBC offre des solutions de Services Investisseurs CIBC inc. Les services de Gestion privée CIBC sont offerts aux personnes admissibles.

Le logo CIBC et « Gestion privée CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC.